

# Inventaire archéozoologique de France

Les ossements animaux issus des fouilles archéologiques constituent une source d'information riche et originale sur l'histoire de la biodiversité. Il apparaît en effet que pour mieux comprendre la biodiversité actuelle et mieux prévoir son devenir, il est nécessaire de connaître son évolution récente... sans oublier les interactions ayant existé avec les sociétés humaines. Depuis 2004, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) collecte, conserve et met à disposition les données archéozoologiques de France métropolitaine, datant des périodes préhistoriques, protohistoriques ou historiques.

La collecte des données bénéficie très largement des efforts engagés depuis 25 ans par l'archéologie nationale, au CNRS, au ministère de la culture, dans certaines universités et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap). Les informations recueillies concernent en premier lieu les noms des espèces décou-

vertes au cours de fouilles archéologiques. Celles-ci appartiennent à cinq catégories : espèces vivant encore aujourd'hui sur le territoire national (dont les espèces domestiques), espèces disparues de France (le renne, par exemple, qui vit encore dans d'autres pays), espèces éteintes (le mammouth) ou encore, plus rare, espèces exotiques (le singe ou l'éléphant). Mammifères, oiseaux, poissons, amphibiens, reptiles mais aussi mollusques et, plus exceptionnels, insectes composent cet inventaire. Les informations sur le site (informations géographiques, nature de l'opéra-



Ossements découverts en contexte archéologique. Détermination, datation et localisation constituent la base de l'inventaire et de la représentation cartographique.



Exemple de carte de répartition du mammouth (toutes les périodes sont sélectionnées par défaut). Les sites ayant fait l'objet d'une étude de faune et dans lesquels aucun reste de mammouth n'a été découvert sont aussi repérés. Ce mode de représentation fournit une donnée supplémentaire pour la critique des résultats obtenus.

tion archéologique, nom du ou des responsables, date des fouilles etc.) et sur les différentes structures ou unités stratigraphiques ayant livré des restes (éléments de datation culturelle, climatique ou physico-chimique, nom du ou des responsables de l'étude de faune) sont collectées. Des informations complémentaires telles que le mode de collecte du matériel ou le détail des spectres fauniques sont également enregistrées.

La conservation des bases de données est une des missions du MNHN. Elle garantit en outre l'indépendance de l'inventaire vis-à-vis des unités et structures de recherche.

Les données collectées sont gérées dans le cadre de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN). Elles seront accessibles à tous par l'intermédiaire d'un site Internet très prochainement (2007). Il sera dès lors possible de consulter des cartes de répartition pour chaque espèce, période par période, depuis le Paléolithique jusqu'à nos jours, pour l'ensemble du territoire métropolitain mais aussi, lorsque les données le permettent, à l'intérieur d'une région, voire d'un département. Ce mode de présentation permettra de suivre les extinctions et les invasions biologiques et de discuter les influences respectives du climat et de l'homme ; il permettra en outre de dresser un bilan de la recherche archéozoologique en France.

**Cécile Callou**

Maître de conférences, chargée de conservation de la base « Inventaire archéozoologique de France »

UMR 5197 « Archéozoologie, Histoire des sociétés humaines et des peuplements animaux »,

Muséum national d'histoire naturelle

callou@mnhn.fr

Le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel : <http://inpn.mnhn.fr/>

Dans le cadre d'une convention avec le MNHN, le ministère de la culture envisage de fournir pour cet inventaire des données géoréférencées relatives à l'archéozoologie issues de Patriarche.